

# La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT... EXILÉ DE TUNIS

## ABONNEMENTS :

	Un An	Six Mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine...	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.....	12 »	7 »
Etranger.....	15 »	8 »

## PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédacteur en chef : Em. LACROIX

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

MARSEILLE. — 3, Rue Chevalier-Roze, 3. — MARSEILLE  
PARIS. — 4, Rue Cambiges, 4. — PARIS  
TUNIS. — 2, Rue d'Italie et Hannon, 2. — TUNIS

## INSERTIONS :

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En écho, 2 fr. la ligne. — Chronique locale, 1 fr. 50 la ligne. — Faits divers, 1 fr. la ligne. — Réclames en troisième page, 0 fr. 80 la ligne. — Annonces diverses en 4me page, 0 fr. 40 la ligne.

## PAYABLES D'AVANCE

Les annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, 4, rue du Beau set et dans toutes les grandes agences, à Tunis, Paris, et Marseille, laux bureaux du journal.

LA PETITE TUNISIE paraîtra en France tant que le décret antirépublicain sur la Presse sera maintenu en Tunisie.

# UN CRANE !

Marseille le 12 août 1903

## UN CRANE !

En fin de chaque année, un bon commerçant doit faire son bilan afin de se rendre un compte exact de sa situation.

Il est bien certain que depuis deux ans que M. Pichon administre notre malheureux pays, il a dû oublier cette petite formalité commerciale prescrite par la loi.

Il a eu, entre nous, grandement tort, car il aurait été effrayé des résultats de sa gestion plutôt lamentable.

Alors que la colonie fondait les plus grandes espérances sur lui, il les a trompées toutes.

Donné de la plus belle flemme que l'on puisse imaginer et qu'il doit tenir de sa fréquentation des nègres et des chinois, il n'a sûrement pas dû ouvrir un autre dossier que le nôtre pour comparer les infamies accumulées sur notre compte par des bandits policiers dans le genre de ceux que nous sommes parvenus à faire chasser de Tunis et qu'il est inutile de nommer parce que leurs noms sont dans toutes les bouches.

Si M. Pichon avait été tant soit peu travailleur et surtout observateur, il se serait bien vite rendu compte que la voie dans laquelle il s'engageait le conduirait infailliblement au bout du fossé où il ferait la culbute, il aurait vu que le renon avec les soi-disant ralliés...

Quant au côté affaires, il aurait dû bûcher les dossiers et s'il était incapable de les comprendre, se les faire expliquer par le chef de service compétent, au besoin, son cabinet aurait pu lui préparer un sommaire qui l'aurait mis en dix lignes au courant, ce qui lui aurait permis de prendre immédiatement des décisions.

Tandis que les dossiers s'amoncellent partout ; rien ne se termine et il s'en va passer quatre grands mois dans ses terres comme un Président de la République, soi-disant pour se reposer de n'avoir rien fait pendant les cinq ou six mois qu'il a réellement résidé en Tunisie.

On avouera que c'est à se ficher du monde et toutes les pluies de nichams qu'il fait pleuvoir chaque mois, ne pourront pas faire qu'il ait fait quelque chose d'utile.

Aussi le choix de ce politicien est-il des plus regrettables pour la Régence. Là où il fallait un homme d'initiative et travailleur, un bûcheur, on y a envoyé un arriviste qui désire vite ficher son camp pour un poste plus élevé... digne de son grand talent et de ses merveilleuses qualités.

Mais voilà, il faudrait savoir si le gouvernement dans lequel il compte passablement d'adversaires, pour ne pas dire des ennemis, voudra exaucer ses vœux. Nous en doutons fort, car déjà, il a vu lui passer sous le nez les postes importants de l'Indo-Chine et de l'Algérie.

Il a fait contre mauvaise fortune bon cœur, c'est évident, mais nous savons, nous, de personnes parfaitement renseignées qu'il aurait été bien aise de filer soit à Hanoi, soit à Alger. Il ne demandait qu'une chose : tirer sa révérence aux tunisiens et à la Tunisie dont il a plein le dos. Du reste, il ne se gêne guère et ne fait plus aucun effort pour

cache ses sentiments intimes. Les cléricaux doivent aujourd'hui être revenus sur son compte comme le sont les républicains et dans la question des congrégations il a donné la mesure de son entêtement, n'osant prendre parti ni pour ni contre les congrégations. Il est resté bouche bée et M. Delcassé, qui l'avait fait venir tout exprès pour enlever un acquiescement au mouchard des congrégations a été désarmé devant sa piteuse attitude. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrions en cette circonstance, car elle nous donne amplement satisfaction, mais tout de même on ne pourra s'empêcher de convenir qu'il n'est crâne qu'avec ceux qu'il croit pouvoir briser sans courir aucun risque.

Quelquefois les calculs portent à faux et nous n'étions pas encore décidés à nous laisser égorger sans crier.

Em. LACROIX.

*Nous aurions été très désireux d'assister au banquet offert, dimanche, par les républicains marseillais, au président du conseil des ministres et d'apporter au chef du gouvernement, le respectueux salut des républicains de Tunisie.*

*Mais à notre grand regret nous n'avons pu remplir ce doux devoir, obligé de nous rendre immédiatement à Tunis, pour répondre aux tracasseries sans nombre que nous suscitent les agents du résident Pichon.*

*Nous n'en étions pas moins de cœur avec nos amis marseillais et c'est de l'autre côté de la Méditerranée que nous avons choqué nos verres, en portant la santé de l'énergique chef du gouvernement.*

## Beware of Pickpockets

Nous ne saurions trop mettre en garde le public sur une catégorie d'escrocs que la justice ne peut atteindre.

Il s'agit de ces banquiers qui insistent dans les journaux de Paris et de province ces avis de prêts d'argent sur simple signature à 4 %, remboursables en 5, 8 ou 10 ans par acomptes.

Les commerçants alléchés par le taux relativement minime, qui s'adressent à ces flibustiers commencent par recevoir une lettre dans le genre de celle-ci :

Paris le

Monsieur,

Après avoir examiné attentivement votre demande d'emprunt de 25.000 fr., nous vous informons que nous pourrions vous consentir ce découvert pour le délai demandé aux conditions de 4 p. 0/0 l'an d'intérêts et 1 p. 0/0 de commission sur l'affaire, suivant le résultat des informations et renseignements que nous ferons prendre le plus discrètement possible, sur votre présente situation et sur l'oncle de votre ami.

Si ces conditions vous conviennent, veuillez nous le faire savoir et en même temps nous couvrir des frais d'informations et débours à faire à votre sujet, en nous adressant la somme de 15 fr. qui vous incombe et nous donnerons à votre demande de crédit une prompte solution, votre affaire nous paraissant faisable.

Dans cette attente, veuillez agréer, monsieur, nos bien sincères salutations.

Le Directeur,  
Signé : ILLISIBLE.

Ou bien en recevant une ainsi conçue :

Paris le

A Monsieur,

En réponse à votre honorable, nous vous informons que nous consentons, après renseignements très discrets, des prêts d'argent et échange de billets signés par l'emprunteur pour une durée de 3 mois à 5 ans, le cas.

Conditions : p. 0 l'an d'intérêt, et 1 p. 0/0 de commission, cette commission n'est payable d'une seule fois.

Grandes facilités de remboursement si ces conditions vous conviennent. Veuillez, pour, envoyer un mandat-poste de 75 centimes à l'adresse des directeurs de la Société... etc., à Paris, nous couvrir des frais divers renseignements spéciaux, et de correspondances nécessitées par l'affaire.

Ces renseignements sont toujours basés sur un motif que celui d'un emprunt, mais sont indispensables pour que nous puissions nous occuper de votre demande.

Aussitôt le reçu votre envoi, nous vous accuserons réception, et mettrons ensuite toute la suite possible.

Il faut de 4 à 5 jours pour une solution.

Recevez, monsieur, nos sincères salutations.

Le Directeur,

Signé : X.

Quand ces fils ont reçu les 15 fr. ou les 18 francs, on entend plus parler d'eux. Si, au réné, ils répondent que les renseignements fournis ne permettent pas de clore l'affaire et le tour est joué.

Ils ont empêché l'ant du gogo, c'est là la plus belle leur bénéfice car il va sans dire qu'il prêtent jamais un centime à persé. Et comme la mine à gogos et les être inépuisable ils se font de nos rentes.

Allons, voilà que par le chaleur caniculaire on se traite misérables et qui pousse ce cri malsonnant ?

C'est un jeune homme que au bureau de la vie journalistique et qui en reviendra sûrement d'une qualification qui ne signifient rien.

Qu'il en laisse donc monopole aux défenseurs de la résidence ou aux universellement estimables.

## NOTRE VENGEANCE !

Les thuriféraires de M. Pichon ne cessent de nous crier aux oreilles le libéralisme de l'exécuté de Paris — il est joli ce libéralisme — qui équivaut un peu à celui de son prédécesseur, seulement, ce dernier fait lui rendre cette justice, avait une merveilleuse faculté d'assimilation et ne regimbait pas devant le travail. Ses conceptions n'étaient toujours très heureuses mais néanmoins il ne restait pas toute la sainte journée le cul sur un fauteuil à rêver, devant un dossier ouvert, comme un successeur qui, depuis deux ans tantôt en Tunisie, n'a encore solutionné aucune question, pas même celle du Crédit Foncier après avoir fait annoncer *bi et orbi* qu'un délégué des grandes banques allait bientôt se rendre à ces lieux pour étudier la question.

L'avez-vous vu, ce délégué ? Il n'est peut-être pas encore né et pendant ce temps, les malheureux colons, obligés d'emprunter pour se faire face aux dépenses que les réelles médiocres ne permettent pas de s'écarter, sont obligés de passer sous les fourches caudines d'usuriers...

Il est de cette question du Crédit Foncier, comme de beaucoup d'autres qui attendraient longtemps une solution si M. Pichon devait s'éterniser en Tunisie.

Mais nous croyons savoir que telle n'est pas sa pensée. Il ne demande qu'à s'en aller et son mutisme, devant le gouvernement, est une preuve évidente qu'il a assez de la Tunisie. Il n'a même pas osé risquer un mot pour contenter ses amis cléricaux qui avaient cru devoir faire une dernière démarche, la veille de son départ pour la France, pour lui demander d'approuver fortement auprès du ministre, pour le maintien des Maristes, Salésiens et autres petits pères de la sainte famille.

Naturellement, M. Pichon avait promis, comme il promet tout ce que l'on veut, cela coûte si peu les promesses quand on sait ne pas les tenir.

Nous pourrions faire une longue énumération de celles qu'il a faites aux uns et autres qui commencent à trouver le temps à attendre un navire qui ne viendra pas.

Nous ne comprenons pas de la même façon la charité chrétienne, pourtant c'est sur les bancs d'un lycée que nous l'avons apprise tous les deux et non par des frocards de jésuites.

En ce moment, M. Pichon est plus à plaindre que nous, aussi nous ne nous acharnons pas après lui malgré notre devise : Œil pour œil, dent pour dent. Nous le laisserons à Vers-en-Montagne se ronger les poings d'avoir manqué le coche en se fourvoyant parmi la réaction et la cléricaille tunisiennes.

C'est notre vengeance, elle est douce, on peut nous en croire.

Em. L.

## ECHOS

Nous remercions vivement les amis connus ou inconnus qui, à l'occasion des persécutions résidentielles, nous ont donné des marques d'amitié et engagé à persévérer dans notre ligne de conduite, franchement républicaine.

Quant aux lâcheurs, aux traîtres, aux trembleurs, aux mercenaires de plume et autres gentilshommes, nous saurons, à l'occasion, nous souvenir de leur conduite.

Au mois de janvier dernier, à la suite d'une enquête faite au sujet de l'attitude du service de la police dans l'affaire du cercle du Casino d'Oran, M. le Gouverneur général de l'Algérie prenait les décisions suivantes :

L'inspecteur T... était licencié et M. B., commissaire central, mis d'office à la retraite. M. C..., commissaire de police à Arzew, ex-commissaire à Oran, était remis sous-inspecteur de la sûreté.

Un M. B..., commissaire à Oran et qui avait une part de responsabilité dans l'affaire, était rétrogradé d'une classe et nommé à Laghouat.

Comme complément des mesures prises ci-dessus, l'enquête ayant établi que le tenancier des jeux au Casino avait commis ou laissé commettre des irrégularités graves et avoir déclaré à plusieurs personnes n'avoir pu agir de la sorte qu'avec la complicité des agents chargés de la surveiller, le gouverneur général a décidé : « que l'exercice de tout emploi et l'entrée dans les salles des cercles et casinos sont, dorénavant, interdites à M. Carnana. »

Nous nous demandons par quelle protection celui-ci peut gérer le Casino de Vals-les-Bains ?

*Au Crédit Foncier.* — M. Mottu, directeur du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, chargé de la succursale de Tunis, vient de se rendre à Paris, appelé par son Conseil d'administration.

Nous croyons savoir que M. Mottu sera appelé à gérer la succursale de Constantine ; son successeur n'est pas encore désigné.

On a mené grand tapage autour d'un léger incident qui se serait produit, à Bizerte, au départ d'un courrier transatlantique pour la France.

Nous ne comprenons pas que M. Guénard n'ait pas révoqué sur le champ, l'agent de Bizerte, pour faire plaisir à la *Dépêche*.

Allons, M. Guénard, réparez bien vite cet oubli et envoyez M. Blanc... au diable.

*Un fait regrettable.* — Un fait regrettable et malheureusement non sans précédent, vient de se passer, dernièrement, dans le tramway qui, vers 10 heures 35, va de la Porte-de-France à la Kasbah, par El-Drazia et Babe-Djedid.

Un très vieil officier, décoré de la rosette et titulaire d'un très bel emploi municipal, monte dans le tramway et allume un superbe cigare.

Le wattman. — Pardon, monsieur, mais il est interdit de fumer dans l'intérieur des voitures.

Le fumeur. — Je m'en f... (sic).

Le wattman. — Je vous en prie, je suis obligé de faire respecter le règlement...

Le fumeur. — Le règlement ! Mais c'est moi qui l'ai fait mettre. C'est moi qui l'ai fait... pour les autres et il n'est pas pour moi.

Le wattman. — Pourtant, la consigne...

Le fumeur. — Bougre d'insolent (sic), je vais vous faire arrêter...

Et cela dure dix bonnes minutes. Enfin, n'y tenant plus, le wattman arrête sa voiture et appelle un agent, malheureusement indigène. Je dis malheureusement, car j'ose croire que sa nationalité seule l'empêcha de résister aux « je m'en f... » de plus en plus véhéments...

Et le cigare s'est fumé jusqu'au départ du fumeur, porte Bab-Djedid.

J'ai dit tout à l'heure : « fait malheureusement nous sans précédent. » En effet, un conducteur de ma connaissance m'a raconté que, dernièrement, le même officier fumait dans le tramway. Une dame lui ayant fait remarquer que la fumée la gênait : « Je m'en f... Vous n'avez qu'à sortir ! » (sic).

Alors, il y a deux règlements et deux lois. Celles pour ceux qui sont décorés, et celles pour ceux qui ne le sont pas. Car, moi, on m'a bien empêché de fumer dans un tramway où j'étais seul voyageur.

Eh bien alors ! C'est-y de l'égalité ?

Nous félicitons notre confrère Omesne, qui a reçu dernièrement la croix du mérite agricole.

L'état de santé de notre ami M. Jérôme Bertagna, maire de Bône, s'est sensiblement amélioré.

La guérison n'est plus qu'une affaire de jours.

Un pape qui disparaît, un autre qui le remplace et la terre tourne toujours. Il n'y a rien de changé sur la surface du



habitant de la justice félatée, qu'un vulgaire pioupiou vint leur dire qu'il est de même essence qu'eux ; a droit à la même équité ; entend bénéficier des mêmes lois, faites pour tous les citoyens français, sans distinction de grades !

Il paierait cher sa témérité auprès de ceux qui ne savent mesurer la valeur et l'intelligence qu'au nombre des galons ou d'étoiles qu'on porte sur la manche.

A part de rares exceptions, ils ne savent, en effet, reconnaître que cette supériorité, s'inclinant devant elle, sans chercher à comprendre, comme le dévot devant le Saint-Sacrement. Cela leur évite du reste un effort intellectuel trop grand et suffit à leurs conceptions.

Quant au malheureux, qui est déjà passé devant le Conseil de guerre et a assisté à une de ces tristes comédies, il sait qu'il n'a point d'illusions à se faire. Pas plus là qu'au fond du silo, il n'a de justice à attendre. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, il sera toujours écrasé par la déposition, si fantaisiste soit-elle, d'un grade ! Et alors, sachant qu'on ne peut lui ôter la vie qu'une fois, il s'offre la suprême satisfaction, déjà campé sur sa tombe, de clamer ses révoltes trop longtemps continentes. C'est ce que vient de faire Gallou.

A côté de cela, il y a quelques semaines à peine, un lieutenant était traduit devant ce même Conseil de guerre d'Oran, pour avoir fait foudroyer ses hommes jusqu'au sang. On apprit alors que cette pratique était courante.

L'inculpé avoua tous les faits qui lui étaient reprochés, et le Conseil les trouva si naturels, qu'il s'empressa de l'acquitter.

Ce jugement est non seulement un encouragement pour tous les officiers qui voudraient suivre l'exemple de ce lieutenant, mais il apprend encore aux hommes qu'ils n'ont aucune voie de recours contre leurs tortionnaires, auxquels l'impunité est judiciairement accordée. C'est la consécration officielle de ces pratiques, d'un autre âge et d'un autre régime.

Il convient cependant d'ajouter, à la décharge du Conseil de guerre d'Oran, qu'il n'est malheureusement point le seul à agir ainsi. Les scandales s'accumulent et le vase n'est jamais plein. Chaque jour apporte une victime et un nouveau défi.

Il est absolument temps qu'un membre du Parlement prenne résolution à tâche de faire crouler ses derniers vestiges d'une civilisation barbare et qu'il poursuive seul instant de répit, jusqu'à ce que la démocratie républicaine triomphe enfin définitivement d'une institution qui fait sa honte.

H. JABERT.

**Le Scandale Clerical d'Orléans**

Ce qu'il y a de plus effrayant dans le scandale clerical d'Orléans, cette condamnation d'un prêtre, directeur d'un cercle catholique, pour outrage aux mœurs, c'est la mentalité qu'elle révèle chez les jeunes soldats qu'il attirait et qu'il retenait.

Que sont donc ces hommes à qui cet enfoqué pouvait donner les plus honteux enseignements et qui se laissaient souiller, qui ne disaient mot et entraînaient dans cette sentine, pour la satisfaction d'un verre de vin et de menues friandises ?

Quoi ! pendant plusieurs années, ces saletés se sont perpétrées sans qu'un seul de ces hommes se plaignit hautement des honteuses propositions qui lui étaient faites ! Où cela avait-il donc été élevé ? Quelle éducation sacrilège cela avait-il reçue ? Par quelle stupéfiante aberration ces militaires avaient-ils abdiqué toute pudeur et toute dignité ?

On aura beau nous dire qu'ils se taisaient par respect — stupide — pour la robe du prêtre, ce sont là des phrases.

**Les Internements Arbitraires**

Un journaliste anglais, M. Bertie Marriott, a été enfermé, sans qu'il fût fou, pendant cinquante-sept jours, à Charenton, et n'a peut-être dû sa libération qu'à son origine étrangère. Il a raconté lui-même au moyen de quels pièges il avait été pris et entraîné vers la maison fatale ; il a dit les souffrances morales qu'il avait éprouvées, les angoisses par lesquelles il avait été torturé. Il n'en a pas fallu davantage pour mettre l'opinion publique en émoi et pour appeler l'attention sur la loi imprudente et détestable de 1838. Cette loi autorise la séquestration immédiate dans un asile public ou même privé, sur la réquisition du premier venu, de toute personne, même saine d'esprit, pourvu qu'un médecin complaisant ou incapable certifie qu'elle ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Il ne faut pas croire cependant que le législateur de 1838 ait eu la pensée d'écraser la liberté individuelle sous la tyrannie d'un arbitraire implacable et odieux. Il se préoccupait au contraire de faire une loi libérale et tutélaire, de protéger le citoyen contre ce terrible fléau de la folie, qui dévaste si souvent la famille et la société. Aus dispositions cruelles qui forment au premier abord la caractéristique révoltante de cette loi ses auteurs avaient ajouté des correctifs en vertu desquels ils comptaient de la meilleur foi du monde. Les autorités publiques et judiciaires : présidents des tribunaux, procureurs, juges de paix, maires, avaient le droit de visite dans les asiles d'aliénés ; cette visite était obligatoire pour les procureurs, une fois par trimestre dans les établissements privés, une fois par semestre dans les établissements publics ; toute personne placée ou retenue dans un établissement, son tuteur ou curateur, ses parents ou ses amis, avaient le droit de se pourvoir, à quelque époque que ce soit, devant le tribunal civil, pour lui demander d'ordonner la sortie immédia-

**Les Chemins de fer Algériens**

M. Jonnard s'est mis d'accord avec M. le ministre des travaux publics et M. le ministre des finances sur les grandes lignes de l'importante réforme des chemins de fer algériens.

Les principes généraux admis, il s'agit de régler les détails de cette opération qui doit assurer l'unification du réseau algérien et l'unification des tarifs. A cet effet, à la demande du gouverneur général, une commission vient d'être instituée par M. Rouvier pour faire remise à l'Algérie de ses chemins de fer et le texte des conventions de rachat qui seront soumises aux Chambres.

**La "Petite Tunisie" est en vente :**

A Marseille, dans tous les kiosques et librairies, ainsi qu'aux bibliothèques de la gare Saint-Charles.

A Paris, chez M. Gauthier, 10 boulevard des Capucines et à la gare de Lyon et dans tous les kiosques des boulevards des Capucines, Montmartre et des Italiens.

A Vichy, chez M. Giroux-Berne, Bouille et Ajout, dépositaires de journaux, ainsi qu'à la bibliothèque de la gare.

A Lyon, Aix-les-Bains, Toulon, Nice, Monte-Carlo, Monaco et Cannes, aux bibliothèques de ces gares.

A Brides-les-Bains, chez M. Ducloz, libraire, parc de l'établissement.

A Genève, à l'Agence générale de journaux, 7, boulevard du Théâtre.

A Uriage, chez M. Xavier Dravet, libraire.

Au Mont-Dore, chez M. Acharme, librairie Moderne, en face de l'établissement.

A Luchon, chez M. Dourtan, libraire, allée des Bains, 24.

A La Bourboule, chez, Mme Paul Cytere, libraire.

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
(Société Anonyme)  
CAPITAL : 27 millions de francs  
entièrement versés

**Situation au 30 Juin 1903**

ACTIF

Caisses et Banques.....	2.433.121 12
Effets en portefeuille.....	64.287.581 84
Valeurs diverses.....	1.581.145 57
Prêts hypothécaires et surnantissements.....	4.796.258 28
Comptes courants et Correspondants	8.247.573 55
Acquéreurs d'immeubles.....	679.368 63
Immeubles urbains et Magasins Généraux.....	3.418.448 35
Immeubles ruraux, (Bâtiments, Plantations et Exploitations).....	1.536.160 20
Soldes de prix de ventes dus par acquéreurs de terres.....	4.769.913 41
Terrains.....	1.791.712 02
Divers.....	.....
<b>TOTAL..... Fr.</b>	<b>93.435.232 97</b>

PASSIF

Capital.....	25.000.000 »
Réserves :	
Statutaire.....	1.398.780 22
Extraord. ....	4.500.000 »
	5.898.780 22
Provision pour amortissements et risques en cours.....	668.256 04
Dépôts en compte courant.....	46.066.692 70
Bons de caisse.....	4.246.800 »
Comptes courants et correspondants	3.500.455 22
Emprunteurs sur hypothèques et nantissements (leur compte d'effets).....	531.780 »
Mandats à payer.....	1.478.906 76
Obligations de la Société Générale Algérienne.....	26.824 08
Divers.....	1.567.485 67
Caisse de Prévoyance du Personnel.....	763.555 19
Dividendes à payer.....	210.365 75
Comptes d'ordre.....	638.632 52
Profits et Pertes. Report des Exercices antérieurs.....	1.797.473 92
	1.039.231 90
Profits et pertes. Exercice 1903.....	.....
<b>TOTAL..... Fr.</b>	<b>93.435.232 97</b>

L'OXYGÉNÉE CUSENIER

est la seule ABSINTHE consommée par les gourmets et recommandée par les Hygiénistes.

**RADES-PLAGES**

Plage délicieuse. La plus rapprochée de Tunis. — Café-Restaurant. — Bains.

**Prix Modérés**

Un tramway correspond à tous les trains. — Tunis-Rades-Plage, aller et retour, tramway compris, 0 fr. 80. Les dimanches, grand bal de famille sur la terrasse du Casino.

**Maladies des Yeux**

La consultation privée du Docteur Cuénod a lieu maintenant, dans le *nouveau cabinet de consultations particulières* de sa clinique (1, rue Zerkoun), les lundis, mercredis et vendredis, de 3 h. 1/2 à 5 h. de l'après-midi.

**CABANON** à vendre à Saint-Germain, 3 pièces, cuisine véranda, avec 1000 mètres de terrain planté d'arbres fruitiers vigne. S'adresser au bureau du Journal.

**AGENCE ROMY**  
4, rue d'Alger — TUNIS

**TRANSIT & COMMISSION**  
Embarquement et Débarquement

**TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS**  
Avances sur marchandises

**OMEGA**  
Montre de précision  
Or, Argent, Acier, Nickel

Paris 1889  
Hors concours, Membre du Jury  
Genève 1896  
Médaille d'Or

Bruxelles 1897  
Grand Prix

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'orfèvrerie "Bousser".

**D. LADISLAS, horloger-bijoutier**  
TUNIS. — 14, Avenue de France. — TUNIS

**MONTS-DE-PIÈTE TUNISIENS**

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881  
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

**MANUFACTURE D'AVIRONS**  
**Louis Durbec**  
**Joseph DURBEC**  
Successesseur  
Rue des Martégales, 37 (quartier St-Jean)  
**MARSEILLE**

Manches pour gaffes. — Foines. — Harpons et Pelles. — Pelles pour boulangers. — Barres de toutes dimensions. — Barres de cabestans Amspects. — Mâts de Pavillons. — Spatuies. — Escovillons. — Escopes à main. — Escopes à manche.

**A LOUER**

présentement, ensemble ou séparément, les locaux précédemment occupés par la Compagnie Algérienne. S'adresser à M. Grego, propriétaire, rue Hanou, 2.

Marseille. — Imprimerie spéciale de la Petite Tunisie, 1,3,5, Rue Chevalier-Roze

Journal composé sur machines linotypes de la maison W. Berhens, Paris.

**VICHY ?**

*On nous prie de demander aux membres compétents si les ordonnances de maire et celle de président du tribunal de commerce sont compatibles avec celles de présidents de sociétés de ceux du Casino et de l'International-Club ?*

*Il faut aller à Vichy pour les deux principaux élus de la population couvrir d'un pavillon propre à vilaine marchandise. Nous émettons d'autant plus que ces deux appartenant à notre corporation, ils ne peuvent guère ignorer ce que mijote dans ces deux établissements, pour être parlementaires.*

*A quand leur démission ?*

**MAISON PAONESSA, ARTIFICIER**  
22, Avenue de la Marine. — TUNIS

**FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES**  
Entreprise générale de fêtes publiques et privées  
Vente et location d'illuminations et de décorations  
Drapeaux et tentures de toutes nationalités  
Ballons, Lanternes Vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.  
Prix défiant toute concurrence

**MAISON DES PÉROUX**  
FONDÉE EN 88  
El-Afrane (banlieue de Tunis), carré du Djebel-Carrouba

**FOURS A FEU CONTINU**  
**Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLATRE**  
« Pierre à bâtir et pierre taille »  
**Briqueterie de premier ordre**  
Briques plates et creuses. Plats et dalles

Pour les commandes s'adresser : 12, Avenue de Carthage, et à son usine, à El-Afrane, banlieue de Tunis.

**TERRAIN**  
Appartenant à M. DJILANI NICHAND  
Situé à Saint-Germain-les-Bains entre la Gare et le terrain de M. PIAUJARD

**A Vendre**

avec facilité de paiement. Situation splendide pour villégiature  
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Amédée Quercel, 6, rue de Suède. — TUNIS.

**GRAND CAFÉ BELLEVUE**  
M. C. FERRANDIER, de Marseille, propriétaire  
Avenue de la Marine, 57. — TUNIS

Établissement de Premier Ordre éclairé à l'Electricité  
Consommations de premier Choix ; Liqueurs de Marque  
Salon réservé pour Réunions  
**BILLARD**

**PARFUMS RÉGENCE**  
Spécialité d'eau de fleurs d'orange

Muraour et Longuesserre, Parfumeurs-Distillateurs  
A. NABEUL (Tunisie)

Demandez dans tous les grands magasins **LE BOUQUET DES BEYS**  
Pour la toilette et le mouchoir

**ENTREPOT GENERAL de Matériaux de Construction**  
G. Guerriera et Saucaz

Portland, du Villard et du Sappay de Grenoble.  
Bureaux et Entrepôts : 24, rue de Portugal.

Exigez de vos Fournisseurs en faisant vos achats

# TIMBRES GRATUITS DE COMMERCE

vous Donnant droit à de MAGNIFIQUES PRIMES

ENTRÉE LIBRE  
16, Rue d'Espagne  
ANCIENNEMENT 5, RUE D'ITALIE, TUNIS

**Société Tunisienne d'Approvisionnement**  
22, Rue d'Italie. -- TUNIS  
Prix Fixes marqués en Chiffres connus.

Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur tout le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers, Fonctionnaires et Employés d'Administrations.

Nota. — Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin sont remboursés EN ESPECES contre remise des bulletins de caisse correspondants.

**Maison Modèle**  
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis  
Succursale à Bizerte

**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE**  
POUR HOMMES ET ENFANTS  
Atelier spécial pour le **COSTUME TAILLEUR DAMES**  
Couture des Premières Maisons de Paris  
**Chemiserie - Bonneterie**

DÉPOT DES USINES **TORRILHON et Cie** DÉPOT DES USINES de CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz arrosage. C. outillage pour toutes industries, vêtements indémodables. Le Touriste pour bicyclette (breveté s. g. d. g. incroyable, remplaçant avantageusement le pneumatique). S'adresser MAISON MODÈLE, 72, avenue de la Marine. — TUNIS

**COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION**  
Siège social, 7, rue de la République, Marseille  
Agence de Tunis

Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte

Transport des passagers et des marchandises

Le vapeur français *Ville-de-Nemours*, cap. Tulli, partira de Marseille tous les samedis pour Tunis direct, et repartira pour Marseille direct tous les mardis à midi.

Prix des passagers : 1<sup>re</sup> classe, 50 fr. ; 3<sup>me</sup> 25 fr. ; pont, 11 fr.

Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bestiaux.

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Salikia, Tunis.

**Eaux Minérales Naturelles Froides**  
**D'AIN-GARCI**  
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

**SOURCE RÉGENCE** | **SOURCE PASTEUR**  
Très peu gazeuse | Gazeuse

**Dépôts à Tunis :**  
Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris, que l'on désire.

**TUNIS-HOTEL**  
12, rue d'Italie, 12  
Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT de 1<sup>er</sup> ORDRE  
Service à la carte et à prix fixe  
Salons pour Familles  
Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits  
Médaille Or et Argent

**AGENCE DANA**  
9, Rue Es-Sadikia. 9. — TUNIS

**Camionnage**  
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels et vice-versa

par colis ordinaire 0,50  
par petits colis 0,25

Expéditions par grande et petite Vitesse  
Embarquements-Débarquements  
Opérations de Douane

**Compagnie de Navigation Mixte**  
Cie TOUACHE. — Paquebots-poste Français. — Agence de Tunis

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc.

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.

- A MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.
- DE PALERME, tous les jeudis à 7 h. du matin.
- DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
- DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Medhia, Monastir, Sousse) tous les samedis à 9 h. 30, soir.
- A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.

DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis à 2 h. soir.

- DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à midi.
- DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.
- DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. soir.
- DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis à midi.
- DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Medhia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 h. du soir.
- DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME, tous les samedis, à 8 h. du soir.

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ.

**Grand Bar de l'Univers**  
Avenue de la Marine  
Licari, propriétaire;  
Stéphanini, gérant.

Etablissement complètement remis à neuf.

CONSOMMATIONS de 1<sup>er</sup> CHOIX  
LIQUEURS DE MARQUE

**Institut Dentaire**  
Pierre LESCOIT  
Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence,  
Entrée : 1, Rue de Rome

**VIN, EAU-DE-VIE**  
DU  
DOMAINE DE POTINVILLE  
F. BERNET  
23, rue d'Italie, 23. — TUNIS

Liqueurs de Marque.  
Livraison à Domicile

**PELLET & AZERM**

**GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE**  
ANGLAISE ET VIENNOISE  
TUNIS. — 42, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8. — TUNIS

**MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie**

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc. Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café

**Pâtisserie de Premier Ordre**

Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals. Seul dépôt sur place pour la vente de produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de Marseille.

**ON PORTE A DOMICILE**  
Succursale à SOUSSE (Angle des rues du Marché et Villodon). Succursale à SOUSSE



**LE MONDE**  
Cie Française d'Assurances  
sur la Vie et contre l'Incendie  
SIÈGE SOCIAL : Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris (Sous le Contrôle de l'Etat)

**VIE** — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de sur vie. — Nues-propriétés, etc.

**INCENDIE** — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le C. E. VIT FONCIER DE FRANCE. — S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATIA, agent général et inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5, (par l'Avenue de Paris).

Agences Régionales : L. HAGOON, à Bizerte; CHEZ DANIOS à Sousse; CÉSAR AVATA à Sfax; LEON HANOUN à Souk-el-Arba; F. SROUSI à Sousse; IS. SAADA à Gabès.

**F. Cagliosi**  
Entrepreneur de Travaux d'Asphalte  
RUE DE GÈCE (TUNIS)  
TRAVAUX pour Terrasses, Trottoirs, Chaussées, Bourées et remises

Système Brevet s. g. d. g.  
Récompense à l'Exposition Universelle de Paris 1900

**SUPPRESSION DES POMPES**  
des Puits ouverts

Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine de les remplacer par le

**Des Puits de sécurité**

qui sert à l'eau à tous les profondeurs et empêche les accidents. Ne craint nullement la pose ni pour le fonctionnement. Breveté, hors concours, dans diverses Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire et nouveau et à n'importe quel diamètre.

Prix : fr. ; paiement après satisfaction.

Envoi franco du catalogue adresser à MM. L. JONET et Cie. à Raïsmes (Nord).

Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que de nombreux Communes.

**NOMBREUSES RÉFÉRENCES**  
fonctionnant à mètres de profondeur  
Une fillette de dix ans tire sans fatigue à toutes les profondeurs

VILLE DE PARIS EXPOSITION 1900  
Membre d'honneur, Hors Concours  
On demande des REPRÉSENTANTS

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société anonyme au capital de 500 millions de fr. entièrement versés  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escomptes, recouvrements, dépôts et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, titre de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses, lettres de crédit pour voyage, etc.

**DÉPÔTS À VUE À ÉCHÉANCES FIXES**  
A vue, 2 0/0 — jusqu'à 18 mois 2 0/0 — 18 mois à 2 ans 2 1/2 0/0 — au delà ans 3 0/0

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**  
Des coffres-forts et compartiments mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.  
Ces coffres installés dans une serrurerie, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et du incendie.

Location de compartiments partir de CINQ Francs par mois

**Crédit Foncier Agricole d'Algérie**  
Société anonyme Capital : 30 millions  
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia  
Agences Sousse et Bizerte

Opérations de Banque. — Compte. — Recouvrements. — Ordres de Bourse. — Avances sur titres et sur Marchandises. — Gardes de Titres. — Paiement des Coups. — Paiements Télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédit sur tous pays. — Location de Coffres forts. — Change de monnaies étrangères. — Dépôts de fonds à échéance fixe. 1 an, 3 0/0 — 2 à 3 ans, 2 0/0 — 4 ans, 4 0/0.

Dépôt, Rue : 2 0/0.

**Outillage Agricole et Industriel**  
BENITE ET DIDI  
28, rue Es-Sadikia (près la gare Française)

CHARRUES DE TOUTES MEULES & DE TOUTES DIMENSIONS  
DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX  
et tout le nécessaire pour la campagne des labours

ASSORTIMENT PLUS COMPL. T. DE TUNIS  
Tous nos articles sont nouveaux et adoptés aux exigences culturales de la Tunisie

Demandez le catalogue Automne 1902

**Domaine de Potinville**  
P. POIN, propriétaire  
**CHAUX HYDRAULIQUE**  
et ciments  
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

**RAYMOND VALENSI**  
Ingénieur-Architecte  
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS

Immeubles de rentes. — Construction industrielle et rurale. — Arrosage. — Distribution d'eau, etc., etc.  
Plans, Projets, affaires à forfait

**Broderies et Dessins**  
11, rue Chaker, 11

**Ancienne Maison AYMARD et THOMAS**  
**Société des Ateliers de Constructions Métalliques**  
J. BERTRAND et Cie  
TUNIS. — Avenue de Carthage. — TUNIS

Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples  
Installation d'usine  
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène  
Captage, élévation et distribution d'eau  
Appareils de sondage  
Installations électriques : éclairage et transport de force  
Fers, Fontes et Métaux

**Fournitures pour Usines et Exploitations Agricoles**  
Fonderie de fer et de bronze  
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

**A LA VILLE DE SFAX**  
11 bis, rue d'Allemagne. — TUNIS

**Huile d'Olive pure extra supérieure**  
**LIMBERI NICOLI**  
de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX

Marque A A et C.

Huile d'olive ex. s <sup>e</sup> ... fr. 4 40	d <sup>e</sup> fine..... 4 00
d <sup>e</sup> super <sup>e</sup> ..... 1 20	d <sup>e</sup> demi-fine... 1 00
	d <sup>e</sup> ordinaire... 0 90

Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges  
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin  
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Étranger

**GRANDE BOULANGERIE-CONFISERIE-PATISSERIE**  
**A LA LUNE**  
**MAISON FRANÇAISE**

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS, BRIOCHES  
Spécialité de pièces montées, croquettes-nougats. — Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes, etc. Confiserie fine  
TUNIS — 20, Rue d'Italie, 20 — TUNIS

**BANQUE DE TUNISIE**  
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs  
SIÈGE SOCIAL A TUNIS

— Opérations de la Société —  
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons, Reports. Ordres de bourse au comptant et au terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédits sur tous pays.

SUBSCRIPTIONS. — ÉMISSIONS.

**Aux Armes de Saint-Etienne**  
23, Rue Al-Djazira — TUNIS  
**Veuve C. BOURY**

Armes de chasse et de tir — Articles de chasse — Bicyclettes des premières fabriques françaises  
**APPAREILS DE PESAGE DE TOUTS SYSTÈMES**  
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances  
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES ET DE CHASSE

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL 25.000 000 DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉS  
Succursale de Tunis, Avenue de France

Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie.  
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.  
Ordres de Bourse. — Encaissement de tous coupons.  
Dépôts à vue et à échéance fixe.  
Bois de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 0/0.  
Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels.)  
Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypothécaires. — Location de Coffres-forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

**"L'ARMOTOR"**  
En Acier Galvanisé,  
à Réglage Automatique  
Agent Général : P. LÉGERG  
11, Rue Es-Sadikia. — TUNIS

**Bois de Chauffage**  
Charbon de Bois, Houille et Briquettes  
A. MILITTE  
Magasins : Rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon. — TUNIS

**AU PETIT GAMBRINUS**  
BIZERTE  
Grande Bière Maxéville  
M. CLÉMENT, Propriétaire  
angle rues Russie et Gibraltar  
Glaces et Sorbets  
Le gérant : E. LACROIX.  
TUNIS — 14, rue de Grèce — TUNIS

3, Place de la Résidence, 3 TUNIS

QUINCAILLERIE. Article de Ménage, Chauffage et d'Éclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux.